

Partie française.

LES MARIAGES EN BRETAGNE.

(Suite),

Les formalités à remplir sont terminées et l'on se met à table. Les deux fiancés doivent boire dans le même verre. Pendant qu'ils se content mutuellement des douceurs et forment déjà des projets pour l'avenir, les vieux parlent de la position qu'occuperont les futurs dans le monde. Ils calculent ce qu'ils pourront posséder jusqu'au dernier centime. Puis, par une suite logique d'idées, ils en viennent à parler de leur jeune temps, du jour où ils ont été fiancés eux aussi etc. La soirée se passe ainsi joyeusement et souvent ces conversations se prolongent très tard dans la nuit. Quelquefois aussi un *vieux* chante une chanson de sa jeunesse, la chanson même qu'on a chantée pour sa *demandaille*, puis il se plaint du temps présent. "Oh ! mes enfants, dit-il, toutes vos nouvelles chansons ne valent pas celle-là, on ne fait plus rien de bon aujourd'hui." *Laudator temporis acti*.

Cependant, comme ne manquent jamais de le dire les bonnes gens, "il n'y a si belle et si bonne société qui ne soit obligée de se séparer." On finit donc par s'en aller après avoir renouvelé ses souhaits de bonheur pour les futurs époux.

Le mariage a lieu ordinairement dans les trois semaines qui suivent la *demandaille*. La semaine qui précède celle fixée pour la noce, les deux fiancés doivent faire leurs invitations en personne et tous les deux ensemble. Ils doivent surtout prendre garde de n'oublier aucun de leurs parents ou de leurs amis. Un tel oubli est considéré comme une injure mortelle et fait le sujet des conversations pendant huit jours. Quoique les parents les plus proches fassent partie de *la note* ex officio, une invitation est obligatoire tout de même. Ici encore se répètent les jérémiades et les salamahecs dont j'ai parlé plus haut. L'usage veut que les invités se fassent prier disant qu'ils ont trop d'ouvrage, qu'il leur est impossible de perdre une journée etc. Comme bien, vous le comprenez ces objections sont pour la forme et ne